

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 598)

AMENDEMENT

N ° CF111

présenté par
Mme Perrine Goulet

ARTICLE 38 À 40

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.